



Le pastoralisme en Afrique subsaharienne : connaître ses atouts, comprendre ses enjeux, agir pour sa durabilité

A l'échelle mondiale, la production pastorale extensive représente 10% de la production totale de viande (soit un cheptel d'un milliard de chameaux, bétail et petits animaux au travers des continents)¹ et soutient quelques 200 millions de ménages pastoraux. Pourtant, malgré les importants bénéfices apportés par les systèmes de production pastoraux, ils sont souvent taxés d'archaïques. [R1] Sur le continent africain, malgré ces perceptions subjectives, les systèmes pastoraux font preuve d'une remarquable vitalité. Répartis d'est en ouest, quelque 50 millions de pasteurs et jusqu'à 200 millions d'agro-pasteurs vivent dans les zones arides et semi-arides d'Afrique. Ils détiennent le tiers des bovins et la moitié des petits ruminants ; ils fournissent 60% de la viande bovine, 40% de la viande des petits ruminants et 70% du lait de cet ensemble de pays. [R2]

A l'heure où ces communautés pastorales traversent une multitude de crises (sécheresses, spoliation de ressources naturelles et foncières, conflits entre agriculteurs et éleveurs), allant même jusqu'à se trouver victimes de conflits armés au Sahel², il est plus que nécessaire de donner des clés de compréhension sur leurs systèmes de production, leurs valeurs, leurs potentialités, leurs contraintes mais aussi les défis à relever pour assurer leur durabilité.

Ces dernières années, de nombreux travaux et études ont permis d'avoir une vision plus fine des systèmes pastoraux, de leur spécificité, de leur souplesse d'adaptation et de leur intérêt. Cette synthèse ne prétend pas être exhaustive mais cherche à mettre l'accent sur quelques clés pour comprendre la dynamique et les défis des systèmes pastoraux. [R4]

1. Connaître le pastoralisme au travers de ses multiples valeurs économiques

Le pastoralisme dépasse la simple forme d'élevage traditionnel dont les bénéfices économiques ne se traduiraient que par les ressources issues de la vente de la viande, du lait et des sous produits de l'élevage (cuirs, cornes). [R5] Pourtant les économies nationales se concentrent trop souvent sur ces indicateurs, laissant de côté tous les avantages sociaux, sécuritaires et écologiques que l'élevage mobile apporte aux économies. Cette tendance est renforcée par le caractère souvent informel des activités d'élevage transhumant, notamment pour la

commercialisation du bétail sur pied qui, évitant les postes de douane aux frontières, n'entre pas en compte dans les statistiques déjà peu fiables des Etats. Ce chapitre vise à présenter les différentes facettes des valeurs économiques du pastoralisme, qu'elles soient directes - prenant en compte les productions mesurables mais aussi le poids économique dans l'agriculture et la création d'emplois [R6], ou indirectes car pas toujours identifiables à des échanges monétaires.

A. Des valeurs économiques directes diverses

Le pastoralisme, un système de production performant. Le pastoralisme est un système de production qui cherche à maximiser la productivité en exploitant les conditions de déséquilibre en matière d'offre en pâturages, caractéristique prédominante des zones sahélienne et nord soudanienne [R4]. La recherche a montré récemment que la productivité des systèmes pastoraux dans ces zones est supérieure de 20% à celle des systèmes d'élevage sédentaires. [R1]

Générateur de produits à haute valeur économique. Parmi les valeurs économiques directes du pastoralisme, on peut citer :

(i) le fruit de la vente des produits pastoraux (viande, lait, cuirs et peaux), malgré une sous-exploitation d'un fort potentiel de valorisation des produits (notamment via la transformation) ; (ii) la stimulation d'un commerce du bétail important aux niveaux national, sous régional et international (cf. partie 1.2) ; et (iii) la fourniture de matières premières à des industries locales (industrie laitière, mais aussi les produits forestiers non ligneux – PFNL comme la gomme arabique).

Le pastoralisme fournit également divers services à d'autres secteurs et constitue donc une ressource complémentaire à

¹ Nouveaux enjeux et opportunités pour le pastoralisme dans les pays ACP, Briefing de Bruxelles n°26, fév. 2012, CTA : http://briefingsbruxelles.files.wordpress.com/2012/02/br26_note_pastoralisme_fr.pdf

² Lire l'appel du Réseau Billital Marobé : www.marobé.org/IMG/pdf/Plaidoyer_pour_le_pastoralismeVFF-4.pdf

l'économie globale des pays : il s'agit non seulement de services au secteur agricole (traction animale, engrais, main d'œuvre) avec comme conséquence directe l'augmentation des rendements agricoles incluant des bénéfices environnementaux ; mais aussi de services financiers : opportunité d'investissement par les actifs d'élevage des populations rurales n'ayant pas accès à un système bancaire fiable et d'épargne – assurance (le

cheptel constitue un véritable filet de sécurité dans les stratégies de gestion des risques des pasteurs) ; enfin, le secteur est pourvoyeur de nombreux emplois aux communautés pastorales mais aussi à une grande diversité d'acteurs impliqués dans les circuits de commercialisation du bétail et autres filières de vente des produits. [R6]

Tour d'Afrique des valeurs économiques du pastoralisme en chiffres [R4]

En termes d'offre de produits pastoraux et alimentation des populations

- Les systèmes pastoraux et agropastoraux dans l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest contribuent pour plus de 80% à l'offre de produits animaux. Le pastoralisme y représente 70 à 90% de l'élevage bovin, et 30-40% des ovins-caprins. La part du pastoralisme transhumant dans l'offre de produits animaux est estimée à 65% pour la viande bovine, 40% pour la viande de mouton et de chèvre, et 70% pour le lait (Promouvoir et accompagner la transformation du pastoralisme transhumant dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, CSAO, note aux décideurs : <http://www.oecd.org/dataoecd/46/24/38403248.pdf>)
- Les bêtes ayant parcouru plus de 450 kilomètres en provenance du sud de la Somalie comptent pour 26 % de la viande de bœuf consommée au Kenya et 16% de celle consommée à Nairobi.
- Le secteur traditionnel de l'élevage en Tanzanie est à l'origine de 70% de la production nationale de lait, qui s'élevait à 770 millions de litres en 2006.

En termes de part aux PIB nationaux

- En Mauritanie, l'élevage contribue à 70% du total du PIB agricole.
- En Ouganda, les pasteurs et les petits éleveurs contribuent à 8,5% du total du PIB.
- En Éthiopie, le secteur de l'élevage arrive en deuxième position en termes de génération de devises étrangères. En 2006, les exportations éthiopiennes de bétail et de produits de l'élevage ont généré 121 millions de dollars US.
- Au Kenya, le bétail élevé par des pasteurs représente 800 millions de dollars US par an.
- Au Mali, les exportations de bétail sur pied ont représenté 44,6 millions de dollars US en 2006.
- Au Tchad, le bétail appartenant aux pasteurs constitue un tiers des exportations et nourrit 40% de la population.

B. Zoom sur la place du pastoralisme dans la génération d'un commerce important du bétail

Concernant le commerce du bétail, les chiffres parlent d'eux même. En Afrique de l'Ouest, les échanges officiels transfrontaliers représentent plus de 150 millions de dollars et le potentiel d'expansion du secteur est encore plus grand. On mise sur une croissance de 250% de la demande en produits de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest d'ici à 2025, principalement du fait de l'essor de la population urbaine, notamment dans les pays du littoral.

En Afrique de l'Est, le commerce intra régional de bétail constitue une industrie importante en plein essor, d'une valeur annuelle supérieure à 65 millions de dollars US. [R6]

Au-delà de la génération d'importantes devises pour les économies nationales, le commerce du bétail est également rémunérateur pour les éleveurs transhumants et leurs familles, et génère par ailleurs des ressources fiscales non négligeables aux collectivités notamment. [R6]

C. Les valeurs économiques indirectes du pastoralisme, trop souvent oubliées...

Au-delà des services et bénéfices économiques directs que le pastoralisme apporte au capital national, le pastoralisme rend de multiples services indirects rarement quantifiés, souvent mal appréciés, finalement sous-évalués. Le pastoralisme est source de stabilisation des sociétés qui vivent dans des zones marginales -parfois hostiles [R3] donc source de paix, de sécurité et constitue aussi un fort capital social car il est riche en savoirs faire importants qui sont diffusés en interne mais aussi au fil des parcours de transhumance.

l'élimination de la biomasse morte en fin de saison sèche et la préparation de la terre à fournir de nouveaux herbages. Le pastoralisme contribue également à limiter les feux de brousse, a un rôle de fertilisation naturelle des sols, et de facilitation de la pénétration de l'eau dans les sols par le piétinement des animaux. La transhumance permet aussi le transport de graines pour l'accroissement de la biodiversité végétale. En valorisant et maintenant ces espaces naturels, le pastoralisme a un impact sur la fixation du carbone et améliore donc ainsi le bilan de l'émission des GES.

Le pastoralisme est également l'un des systèmes de production aux bénéfices environnementaux les plus diversifiés, et l'on sait qu'une gestion écologique des milieux constitue une véritable source de bénéfices économiques sur le moyen et long terme. Parmi les bénéfices environnementaux, on peut citer d'abord la mise en valeur d'espaces naturels impropres à d'autres activités,

Enfin, les systèmes pastoraux ne nécessitent pas d'investir dans le défrichage des terres, l'achat de clôtures, de systèmes de surveillance coûteux, ou de produits chimiques pour réguler l'écosystème. [R5]

2. Comprendre les enjeux du pastoralisme : mobilité, capacités d'adaptation et d'innovation

Les sociétés pastorales sont aujourd'hui confrontées à de nombreux défis face au contexte de croissance démographique et d'urbanisation, d'évolution de l'usage des terres, de marchandisation des activités, de monétarisation des échanges et de mondialisation mais aussi de multiplication des conflits.

[R6] Malgré d'anciennes prédictions d'un déclin progressif du pastoralisme, force est de constater qu'il résiste et s'adapte, notamment par la diversification des stratégies de mobilité, la multiplication des activités et de nombreux changements et innovations dans les techniques de production. [R3]

A. Sécuriser la mobilité, pourquoi est-ce un enjeu de taille ?

Une des conditions premières au maintien de l'élevage pastoral en Afrique subsaharienne (ASS) est de sécuriser sa mobilité. En effet, elle représente le seul moyen d'accéder à l'eau et au pâturage, de maximiser la productivité des animaux tout en accédant aux marchés. De plus, l'impératif de la mobilité a imposé une culture et des règles qui ont permis à plusieurs systèmes de production de coexister avec le minimum de conflits. [R6] C'est pourquoi la mobilité des pasteurs est essentielle, et ce à plusieurs titres.

Etre mobile pour produire mieux. En saison pluvieuse, la mobilité vise à accéder aux pâturages les plus riches au moment où ils sont les plus nutritifs (cela dépend de la quantité de pluie, de l'étape du cycle de croissance des plantes, des sols, etc.) afin de permettre aux animaux de prendre le maximum de poids avant la saison sèche, d'optimiser la production laitière et la qualité nutritionnelle de la viande. En saison sèche, la mobilité via la transhumance permet de déplacer les troupeaux sur des distances variables, souvent au-delà des frontières, à la recherche de pâturages et de points d'eau. La mobilité est donc une condition essentielle pour la production. [R5]

Etre mobile pour accéder aux marchés et générer des revenus. La mobilité des élevages pastoraux leur permet d'accéder à des marchés pour la vente du bétail, qui sont souvent éloignés des meilleures zones de production. Ces opportunités de mise en marché sont aussi des opportunités

d'achat pour les commerçants et intermédiaires disposant d'une demande en croissance (notamment dans les grands centres urbains), et également pour les agriculteurs commercialisant les céréales sur ces marchés, nécessaires à l'alimentation des ménages pastoraux. Ces échanges peuvent être locaux, nationaux, voire internationaux. Souvent, les échanges impliquent de couvrir de longues distances et le déplacement des bêtes en toute sécurité joue donc un rôle pivot.

Se déplacer pour échapper aux risques. La mobilité permet aux communautés pastorales de s'adapter aux événements exceptionnels (sécheresse, maladies, conflits) en rejoignant des zones moins risquées. Dans certains cas extrêmes de plus en plus fréquents en Afrique subsaharienne, il s'agit de fuir les conflits armés qui menacent troupeaux et communautés pastorales dans leur ensemble.

Cette mobilité n'est possible et efficace que sur la base d'une organisation sociale bien spécifique. Dans des contextes de pression démographique croissante, elle est essentielle pour organiser les déplacements des communautés et de leurs troupeaux en s'appuyant sur l'information recueillie par les éclaireurs sur l'eau et la qualité du pâturage. Cette organisation sociale de la mobilité est basée sur la construction et l'entretien d'alliances avec les communautés sédentaires tout au long des axes de déplacement empruntés par les éleveurs.

La mobilité repose sur de vastes réseaux sociaux et sur la collecte rapide d'informations concernant les concentrations d'herbages de qualité. [R6] Lorsqu'un déplacement est prévu, des éclaireurs sont envoyés pour évaluer l'état des pâturages et entamer des négociations avec les autres groupes. Les éclaireurs doivent disposer d'une très solide connaissance de la brousse mais aussi des bêtes qui appartiennent au groupe. Les renseignements récoltés par les éclaireurs auprès des autres éleveurs et suite à leur inspection visuelle sont discutés au sein du groupe transhumant, mais la décision finale incombe à chaque ménage.

B. De la diversité des stratégies d'adaptation des pasteurs

Si la variabilité climatique conditionne surtout la mobilité des élevages transhumants, l'adaptation des systèmes pastoraux se fait également par rapport à d'autres changements qui sont notamment d'ordre social, de connexion aux marchés, de législation, et qui nécessitent des stratégies d'adaptation jouant sur d'autres moyens (voir publication en cours d'édition : « *Crop-Livestock Production Systems in the Sahel* » : Increasing Resilience for adaptation to Climate Change and preserving Food

Security, Cirad, FAO, 2012). Puisant ses connaissances dans les savoirs transmis et hérités de la tradition, le pasteur les applique en les transformant selon le contexte pour saisir rapidement les opportunités et faire face aux contraintes qu'il rencontre. Ainsi, il développe sans cesse de nouvelles stratégies, au-delà de la modification de la mobilité, centrale comme on l'a vu précédemment, via l'adaptation de circuits de transhumance adaptés aux nouveaux contextes et aux nouveaux risques [R3]

Illustration de l'adaptation par des stratégies :

Les Oudah du Niger et du Nigeria combinent chaque année la dispersion dans les zones pastorales propices au pâturage en saison des pluies avec un passage systématique à la capitale régionale de Zinder pour accéder aux meilleurs services de santé existant sur leur itinéraire.

L'agropastoralisme, une voie de diversification des activités et sources de revenus. La succession des crises climatiques des années 70-80 a favorisé l'émergence de l'agropastoralisme. [R2] Il s'agit de combiner la pratique de l'agriculture en

sédentarisant la famille, à celle de l'élevage pastoral en maintenant la mobilité des troupeaux. C'est aujourd'hui la forme de sécurisation la plus commune dans les zones sahéliennes et soudanaises du fait de la forte complémentarité entre ces deux

activités. Cette forme de sédentarisation facilite l'accès aux soins médicaux, à l'école, au ravitaillement et aussi la participation à la vie politique du pays. [R3] Elle participe aussi à faciliter la valorisation des produits pastoraux de par la proximité des marchés de consommation notamment à des produits laitiers périssables.

Des stratégies de réduction des risques dans le système de production pastorale. Les éleveurs pastoraux développent tout un éventail de stratégies concernant leurs systèmes de production : il peut s'agir de sélectionner et d'utiliser différentes espèces ou races de bétail (sachant que les races autochtones sont les plus adaptées), pour optimiser l'utilisation des différents créneaux écologiques, en particulier en saison sèche lorsque les ressources sont rares ; de gérer la composition du troupeau en

termes d'âge et de sexe afin d'assurer le double défi de subvenir aux besoins de la famille et de préserver la viabilité du troupeau ; de fragmenter les troupeaux afin d'éviter les risques de surpâturages. Le fait d'investir dans des bêtes fait aussi partie des stratégies de gestion des risques puisque le troupeau tient lieu d'assurance contre les risques de sécheresse, maladie, vols, etc. [R5] Enfin, le fait de prêter les animaux « excédentaires » aux nécessiteux permet d'entretenir le lien social et constitue en quelques sortes un système de sécurité sociale. [R5]

Parmi les autres stratégies, il y a aussi la diversification des activités (commerce, salariat, services) et la migration familiale (vers les villes ou l'étranger), les migrants pouvant contribuer significativement par le transfert d'argent.

C. Pastoralisme et innovations : les systèmes mobiles se modernisent sans cesse

Malgré le mode de vie particulier et l'isolement géographique des communautés pastorales (souvent établies dans des régions reculées et hostiles), elles se sont toutefois bien intégrées dans les processus mondiaux et se montrent en constante modernisation. Aujourd'hui, les pasteurs suivent les derniers cours du marché du bétail sur leurs téléphones portables, se servent de motos chinoises bon marché pour rejoindre leur troupeau éloigné et accompagnent leurs bêtes sur des centaines de kilomètres pour les vendre sur des marchés nationaux ou internationaux. [R6]

Des innovations économiques développées. Certaines communautés d'éleveurs innovent en pratiquant la transformation du lait en fromages et autres sous-produits (lait caillé, yaourts, boissons sucrées à base de petit lait) afin de le conserver. C'est notamment le cas des peulhs au nord du Bénin. De la même façon, pour valoriser le bétail, la mise en place de marchés autogérés avec des réglementations précises et en faveur des éleveurs permettent d'obtenir un meilleur prix de vente. C'est aussi le cas de la commercialisation groupée. [R4]

Eclairage sur les innovations : [R4]

Les marchés autogérés ou cogérés. Ces marchés, nécessitant souvent un investissement dans des infrastructures, sont gérés par une organisation des producteurs ou un comité de gestion. Le marché, impliquant une adhésion annuelle des participants, regroupe l'ensemble des acteurs principaux concernés (éleveurs et agro pasteurs, bouchers, commerçants, témoins, chargeurs...). Les transactions s'opèrent directement entre les acheteurs et les vendeurs. Les prix pratiqués sont donc plus transparents du fait de cette relation directe affichée. Les intermédiaires ne sont pas complètement supprimés, mais se cantonnent à la fonction de témoins. Ils authentifient les transactions pour les deux parties. À ce titre, ils reçoivent une petite rémunération fixe par transaction authentifiée. Ce n'est donc pas la suppression d'un maillon de la chaîne mais plutôt la restriction du rôle que l'ancien intermédiaire assumait.

La vente groupée testée par les structures faitières des organisations paysannes. Cette forme d'organisation de la commercialisation de bétail passe par le regroupement d'animaux prêt pour être commercialisés par un groupe d'éleveurs dans les zones de départ, à l'occurrence la zone sahélienne ou soudanienne. Ce regroupement d'animaux appartient à une seule structure faitière qui vise à un acheminement conjoint et direct vers les marchés terminaux, sans passer par une structure de marché intermédiaire quelconque. Cette forme d'organisation nécessite des négociations préalables avec des grossistes dans les marchés terminaux, à la fois sur la quantité, la date de livraison et le prix.

Enfin, concernant les produits financiers, des outils ont été développés et testés ces dernières années : il s'agit de ouverture de crédits aux pasteurs, et d'offre de régimes d'assurance sécheresse, entre autre. [R6]

Des innovations technologiques adoptées. Les téléphones portables ont été adoptés par les communautés pastorales. Les éleveurs pasteurs s'en servent communément pour vérifier

auprès des éclaireurs l'état des pâturages et des points d'eau, comparer les prix du marché et minimiser le vol du bétail par les bandits. De plus, certaines associations mettent en place leur propre site web. [R6]

D'autres innovations, notamment de type organisationnelles et sociales existent et sont mentionnées au chapitre suivant.

3. Agir pour un pastoralisme durable : clés techniques, organisationnelles et politiques

Les communautés pastorales doivent affronter de multiples défis, mais leurs voix ne sont que trop rarement entendues. Pourtant les caractéristiques de leur activité mobile rendent leur accompagnement très spécifique. Quelles décisions tant politiques que techniques doit-on prendre pour que les populations pastorales maintiennent de façon durable, voire

accroissent leurs services aux économies, aux sociétés humaines et à l'environnement ? Comment soutenir l'activité pastorale pour que les populations concernées améliorent leurs conditions de vie ? S'orientent-elles aujourd'hui vers des politiques permettant au pastoralisme de dépasser ses contraintes et de conserver sa viabilité ? Éléments de réponse. [R3]

A. L'état des lieux des politiques et législations sur le pastoralisme en Afrique subsaharienne

En Afrique, les politiques de soutien au pastoralisme diffèrent en fonction des zones géographiques considérées. Ainsi, le Sahel s'est progressivement doté d'instruments législatifs et politiques plus favorables au pastoralisme qu'en l'Afrique de l'Est. En Ethiopie et en Ouganda par exemple, les politiques ont tendance à favoriser la sédentarisation des pasteurs et de leurs troupeaux, ce qui n'est pas tellement le cas au Sahel, exception faite pour le Burkina Faso.

La décision A/DEC.5/10/98 prise par les chefs d'Etats membres de la CEDEAO en 1998 a facilité la transhumance

transfrontalière (avec l'adoption du Certificat International de Transhumance). De plus, au niveau national, des lois ou codes pastoraux existent en Guinée, en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, au Burkina et au Niger ; de nombreux accords bilatéraux encadrent également les mouvements transfrontaliers. Enfin, les organisations pastorales de la sous-région ouest-africaine sont mobilisées depuis maintenant plusieurs années pour l'harmonisation des textes régissant la transhumance transfrontalière entre les différents pays.

Définition : le Certificat International de Transhumance. « Outil mis en place par la CEDEAO pour permettre aux éleveurs de se déplacer de pays en pays. Il est délivré par le service d'élevage aux postes d'entrée du bétail. Il permet également à l'Etat qui reçoit de contrôler la santé des animaux. Avant la délivrance du certificat, le nombre d'animaux et leur itinéraire doivent être communiqués et l'éleveur doit présenter les pièces qui attestent ces informations à la frontière avant de continuer le chemin. » (Extrait interview Dodo Boureima, Secrétaire exécutif du Réseau Billital Maroobé - RBM)

Cependant, la mise en œuvre de ces politiques est encore insuffisante. Le constat fait au point précédent n'empêche pas les éleveurs pasteurs au Sahel de rencontrer de nombreuses contraintes sur le terrain, du fait du défaut d'application de ces politiques et législations.

Au niveau Panafricain, un cadre sur le pastoralisme est né. A la suite d'un processus (2006-2011) conduit par l'Union Africaine, un cadre politique pour le pastoralisme a été validé en 2011. Les objectifs de ce cadre sont : (i) de servir d'outil de plaidoyer pour la promotion du pastoralisme, (ii) de permettre la reconnaissance des pasteurs et de protéger les droits des pasteurs, (iii) de constituer un engagement politique de soutien aux communautés pastorales, et de leur fournir des espaces de dialogue (une *task force* a d'ailleurs été mise en place dans l'espace Cedeao et un processus participatif comprenant des évaluations régionales sont prévues pour sa mise en œuvre opérationnelle).

Si ces cadres politiques existent, leur mise en œuvre fait également défaut et le caractère multisectoriel du développement des communautés pastorales fragilise leur prise en compte dans certains secteurs. On constate que ces dernières années, deux domaines ont fait l'objet d'une attention particulière : les législations en matière de pastoralisme comme vu précédemment (notamment davantage de reconnaissance de la mobilité), et les infrastructures (hydraulique pastorale, balisage des pistes de transhumance, infrastructure d'intérêt général : écoles, banques de céréales, centres de santé, etc.). On peut toutefois déplorer qu'en plus des actions de sécurisation de la mobilité pastorale, on peine à impulser la mise en place tout aussi essentielle de services de qualité adaptés à la mobilité comme l'enseignement de base et la santé animale et humaine. [R3]

B. De l'importance de l'accès aux services sociaux de base pour les communautés pastorales

Les communautés pastorales sont les premières exclues des services sociaux primaires (santé, éducation). Ces communautés demeurent trop souvent oubliées des programmes de développement et de décentralisation et sont rarement ciblées par les investissements publics (Le pastoralisme, enjeux et perspectives des politiques sectorielles : Éléments d'analyse régionale pour le Tchad, le Niger et le Mali. Bonnet & Guibert, 2011 : <http://www.iram-fr.org/pdf-publications/506.pdf>). [R7] Pourtant, les services sociaux de base, au premier rang desquels l'éducation et la santé, sont primordiaux pour les communautés pastorales. Ainsi l'accès aux services de santé animale est déterminant pour la survie des communautés. Sans cheptel, les revenus sont menacés. De son côté l'éducation des enfants dans les familles nomades répond à des besoins essentiels : acquérir la technicité pour la conduite d'activités dans le domaine de l'élevage s'initier aux futurs rôles sociaux de l'individu, facteur d'intégration et de socialisation de l'enfant. [R8]

Aujourd'hui, l'utilité de l'école est largement reconnue par les éleveurs comme facteur d'intégration. Ils y voient notamment un intérêt pour développer des petits commerces et gagner reconnaissance et respect de la société. [R8]

Risques, contraintes et problématiques liées à l'accès aux soins et à l'éducation. Ce manque d'offre de services sociaux de base adaptés à ces communautés compromet la durabilité

même du modèle : il peut les contraindre à se sédentariser en dernier recours. [R7]

L'accès aux soins doit être une des priorités pour réduire le risque de maintien de foyer de maladies éradiquées dans le reste du pays tant chez les hommes que chez les animaux. Si les agents de santé humaine et de santé animale à base communautaire et les accoucheuses traditionnelles offrent d'importants services au travers de cliniques fixes ou mobiles. Cependant de nombreux obstacles subsistent : méfiance entre les prestataires de services sociaux et les pasteurs, manque de considération pour les priorités des pasteurs en matière de santé, préférence des pasteurs pour la médecine/les traitements traditionnels, etc. [R7]

L'éducation est d'autant plus essentielle dans la société moderne que sans celle-ci, les communautés pastorales sont condamnées à une vie en marge de la politique et de l'économie nationales ; ils ne sont pas en mesure de protéger leurs droits civiques, par exemple l'accès aux ressources naturelles [R8]. Quelles sont les principales contraintes liées à l'offre d'éducation en zone pastorale ? L'éloignement et la faible densité font qu'il est difficile d'y attirer les enseignants qualifiés ; l'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures éducatives ; les curricula éducatifs sont rarement adaptés au mode de vie pastoral ; l'absentéisme enfants pasteurs fortement sollicités pour les

travaux de main d'œuvre. La faible disponibilité d'emplois en dehors du secteur de l'élevage ralentit l'offre de formation de niveau secondaire. Enfin l'insécurité peut constituer une menace à la scolarisation. [R7]

Pistes de solutions, présentation d'innovations, éléments de propositions. Des dispositifs innovants à la fois dans le secteur de la santé et de l'éducation ont été testés et certains ont fait leurs preuves.

Dans le domaine de la santé, il a été montré que la combinaison entre services de santé mobiles et fixes (stratégiquement situés dans les zones pastorales) semble mieux répondre aux conditions de services durables. Dans certains pays, de nombreux pasteurs ont reçu des formations « d'auxiliaires de santé ». Formés en santé animale, ils sont chargés des soins et des achats auprès des pharmacies ou centres de santé vétérinaires. Associer les services de santé des animaux à ceux des humains est aussi une solution. En effet, la santé des animaux est d'une grande importance pour les pasteurs, tout comme la santé des membres de leurs familles. Au Tchad, un projet propose une combinaison de services de vaccination des enfants et épouses des pasteurs avec la vaccination du bétail : le partage des logistiques de transport et d'équipements entre les médecins et vétérinaires a permis de réduire les coûts totaux et l'offre conjointe de services de santé humaine et animale est adaptée et fortement appréciée par les pasteurs. [R7] Cette stratégie a également porté ses fruits au Nord Mali où la mise en place d'équipes mobiles de santé mixte (santé humaine et santé vétérinaire) a permis à plus de 20 000 personnes de bénéficier de la prophylaxie et d'améliorer la sécurisation de leur cheptel et donc de leur moyen de survie. De tels systèmes permettent de réaliser des économies d'échelle (Le service mixte de santé humaine et animale en zone pastorale : une expérience innovante et prometteuse, AVSF, 2010 : http://www.ruralter.org/index.php?option=com_flexicontent&view=

[items&cid=17%3Abase-de-datos&id=300%3Ale-service-mixte-de-sante-humaine-et-animale-en-zone-pastorale-une-experience-innovante-et-prometteuse-&Itemid=100002&lang=fr](http://www.ruralter.org/index.php?option=com_flexicontent&view=)).

Dans le domaine de l'éducation, différentes approches d'offre de service éducatif pour les communautés pastorales ont également été bénéfiques. Il s'agit notamment des écoles communautaires fixes ou mobiles où les pasteurs sont impliqués dans la conception de l'offre d'éducation. Les écoles à internat pour pasteurs peuvent réussir si les frais de scolarisation restent bas. Des initiatives venues d'autres régions du monde sont aussi riches d'enseignements : par exemple les écoles-tentes en Iran et en Mongolie sont gérées par des enseignants qui sont des pasteurs payés par le gouvernement (à noter que ce dispositif est facilité dans un contexte où la transhumance pastorale se déroule essentiellement entre les pâturages d'été et ceux d'hiver dans ces zones géographiques). L'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes, lorsqu'il porte sur des disciplines d'intérêt immédiat : gestion, comptabilité, procédures juridiques et droits, connaît aussi un enthousiasme certain. Enfin, des écoles à internat combiné à de l'enseignement à distance (via les radios notamment) ont aussi fait leurs preuves. [R7]

L'adoption de technologies peut d'ailleurs faciliter l'offre en services éducatifs. Une étude conduite au Tchad présente des technologies nouvelles qui ont fait leur preuve concernant l'accès à l'éducation : la radio par exemple au Kenya, et des campagnes d'alphabétisation menées avec grand succès au Somaliland. Les téléphones cellulaires sont aussi une l'objet d'expérimentation prometteuses, par exemple au Bangladesh où a été développé une initiative d'alphabétisation de masse par téléphone mobile. Enfin, des innovations utilisant Internet (salles de classe virtuelles) est aussi une option, même si sa mise en œuvre semble encore prématurée en Afrique subsaharienne [R8]

C. Des espaces de concertation professionnels, sociaux, territoriaux, pour davantage de mobilisation politique et de paix sociale

Des changements institutionnels offrent des opportunités. Les pasteurs sahéliens ont dû s'adapter à de vastes changements politiques et institutionnels tels que l'instauration du multipartisme et la mise en place de la décentralisation ayant souvent impliqué de nouveaux découpages territoriaux ; cela a induit de nets progrès dans leur implication dans les instances locales de décision. Ainsi, le processus de décentralisation en cours ou achevé dans la plupart des pays, qui a notamment mis aux mains des collectivités locales le mandat de gestion des ressources naturelles, offre des espaces locaux de concertation adaptés à ces communautés. [R3]

Des innovations organisationnelles et en termes d'alliances sociales et politiques émergent. Au-delà des innovations sociales au travers des mariages interethniques de plus en plus fréquents, et qui favorisent le brassage culturel au sein des communautés pastorales, d'autres stratégies sont de plus en plus développées par les pasteurs en vue de pacifier leurs relations avec d'autres catégories d'acteurs (création d'alliances avec les agriculteurs). A des fins de communication et de plaidoyer envers différentes catégories d'acteurs, les communautés pastorales mobilisent leurs membres et adaptent leurs rassemblements traditionnels annuels en Forum associant les administrations compétentes, les partenaires au développement, les collectivités locales, etc. Ces événements prennent ainsi une dimension stratégique pour la revendication

des droits et la définition de législations adaptées à leurs contraintes avec les autorités. Ils sont d'ailleurs généralement organisés dans les zones transfrontalières, espaces stratégiques et souvent problématiques pour ces communautés. [R6]

Des organisations se structurent et fondent des réseaux régionaux porteurs d'actions et de revendications. Si les éleveurs pasteurs se sont structurés à des échelles locales et nationales depuis plusieurs décennies, leurs organisations tendent à se renforcer, et ce notamment au niveau régional, au travers de la mise en place de réseaux régionaux. Ce mode de structuration est d'autant plus pertinent que la problématique pastorale doit être abordée à l'échelle sous-régionale pour prendre en compte une de ses principales caractéristiques : la mobilité via la transhumance transfrontalière. En Afrique de l'Ouest, le réseau le plus ancien, Apess (site web : www.apessafrique.org), entre aujourd'hui dans une étape offensive de développement stratégique « pour un élevage familial moderne de vie » (voir : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/les-notes-d-inter-reseaux/article/apess-une-nouvelle-dynamique-est>). Par ailleurs, le Réseau Billital Marrobé (RBM, site web : <http://www.marroobe.org>), plus récent, rassemble en son sein les communautés pastorales de sept pays de la sous-région, au travers de ses antennes relais représentées par les organisations pastorales nationales. Au-delà de la fonction de mise en réseau

de ces organisations en vue d'échanger sur les contraintes communes et sur les bonnes pratiques, le RBM vise avant tout à mobiliser ces membres pour construire des positions de plaidoyer en direction des politiques, afin d'influencer la mise en place et l'opérationnalité d'actions bénéfiques à la durabilité des systèmes pastoraux. Que ce soit Apess ou RBM, ces deux

acteurs sont aujourd'hui considérés comme incontournables par les politiques et partenaires au développement, et sont d'ailleurs étroitement associés aux espaces de concertation mis en place par la Cedeao dans le cadre de la définition des instruments de mise en œuvre de la politique agricole régionale (Ecowap).

Conclusion

Les systèmes pastoraux ont su résister à une succession de crises multiformes ces dernières décennies. Si les politiques actuelles cherchent à inciter à la sédentarisation de ces populations, les décideurs doivent comprendre que cette option peut leur nuire, et menacer les moyens de subsistance de millions de personnes, dans un contexte de variabilité climatique qui s'accroît. La mobilité est une des conditions de maintien de ces communautés qui, au-delà d'apporter des richesses importantes aux Etats, apportent des bénéfices plus globaux à la société. Citons en quelques uns : la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle de l'alimentation, la résilience aux changements climatiques, mais aussi la paix sociale, enjeu non négligeable dans le contexte actuel au Sahel. Aujourd'hui, les éleveurs-pasteurs d'Afrique subsaharienne sont de plus en plus vulnérables aux crises. Cela est dû avant tout à une diminution de leur accès aux ressources essentielles, à leur perte de mobilité (les enjeux de transhumance transfrontalière sont primordiaux ici) et à la décapitalisation de leurs cheptels (dû au manque d'accompagnement de ces communautés).

La sécurité foncière, peu abordée ici, est bien sûr cruciale, et doit faire l'objet de toutes les attentions. La menace des accaparements de terres à grande échelle associée à la

tendance à la sédentarisation de nombreuses familles pastorales, interroge sur leurs droits au regard du foncier disponible.

Cette synthèse rappelle aussi l'importance de l'accès aux services sociaux fondamentaux pour assurer d'une part le développement des communautés, mais aussi leur intégration dans les débats de société, élément de base pour faire entendre leurs voix et leurs attentes bien spécifiques.

Il est grand temps que les communautés pastorales bénéficient de politiques favorables, notamment par une prise de conscience généralisée de leur poids économique. Au-delà de l'élaboration de cadres politiques, il est nécessaire de garantir leur mise en œuvre, par des mesures adaptées, multisectorielles et décentralisées, prenant en compte de la réalité des acteurs.

Enfin, les organisations pastorales, notamment les réseaux régionaux porteurs de dynamiques fortes et d'informations précieuses, ont besoin d'être renforcées en matière de structuration ainsi que d'implication dans l'élaboration des politiques et dans la gouvernance institutionnelle au sens large.

R1 Gouvernance du foncier pastoral et changement climatique au Sahel – Renforcer les capacités des acteurs du foncier dans la sécurisation de la mobilité et de l'accès équitable aux ressources pastorales. Bonnet, Hérault, in Land Tenure Journal FAO, 2010, 32 pages. Ce papier fait le point sur les stratégies d'adaptation mises au point par les sociétés pastorales au Sahel et analyse la pertinence des politiques publiques au regard de la reconnaissance des droits à la mobilité pastorale, en particulier au Niger.

<http://www.fao.org/nr/tenure/land-tenure-journal/index.php/LTJ/article/viewFile/37/77>

R2 Élevage et marché régionale au Sahel et en Afrique de l'Ouest, CEDEAO, CSAO, 2008, 157 pages. Cette étude analyse de façon large les conditions permettant au secteur élevage de jouer effectivement son rôle de moteur de développement économique aux niveaux national et régional. Le chapitre 3 « enjeux économiques, sociaux et environnementaux » traite plus particulièrement de l'élevage pastoral.

<http://www.oecd.org/dataoecd/37/51/40279092.pdf>

R3 Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne. Comité Scientifique Français de la Désertification, février 2012, 64 pages. Ce dossier fait le point sur les systèmes pastoraux subsahariens, leur pertinence, leurs nombreux rôles, les menaces qui pèsent sur eux, ainsi que sur les interactions entre pastoralisme et ressources naturelles. Il questionne également les conditions nécessaires à un pastoralisme durable.

http://www.csf-desertification.org/index.php/bibliotheque/doc_download/147--toutain-bernard-et-al-2012-pastoralisme-en-zone-seche-le-cas-de-lafrique-subsaharienne

R4 Etude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail / Accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales. Iram, SNV, avril 2009, 96 pages. Cette étude donne des clés de connaissance et de compréhension du fonctionnement de la filière « bétail sur pied » à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle présente le mode d'organisation du commerce, les politiques d'échange de bétail, le fonctionnement de la filière à tous les niveaux et des innovations dans le domaine.

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Rapport_Commercialisation_betail_IRAM_SNV_2009.pdf

R5 Le pastoralisme, richesse cachée des zones arides? Développement d'un cadre économique pour l'évaluation du pastoralisme en Afrique de l'Est. IIED, octobre 2006, 30 pages. Sur la base d'une présentation des valeurs économiques directes et indirectes du pastoralisme et des défis concernant leur évaluation, ce dossier examine le développement d'un cadre économique pour améliorer la prise en compte globale du pastoralisme dans l'économie en Afrique de l'Est.

<http://pubs.iied.org/12534FIIED.html?c=drylands/pastoral>

R6 Modernité, mobilité. L'avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique. IIED, octobre 2009, 88 pages. Cet ouvrage se penche sur le rôle vital que joue l'élevage mobile dans la prospérité économique des zones arides africaines. Riche d'interviews, de notes techniques et bien illustré, il défend la mobilité de l'élevage comme une solution moderne à la réduction de la pauvreté et au développement accéléré des zones arides d'Afrique.

<http://pubs.iied.org/12565IIED.html>

R7 Apprendre de l'offre de services sociaux aux pasteurs : éléments de bonne pratique. UICN, IMPD, PNUD, Novembre 2009, 37 pages. Cette étude présente des méthodes innovantes en matière de fourniture de services sociaux aux communautés pastorales. Elle présente une revue bibliographique de l'existant, illustre les types de services existants par des exemples en matière de santé et d'éducation, et propose des éléments de bonnes pratiques.

<http://www.drylands-group.org/noop/file.php?id=1672>

R8 Education en milieu pastoral, Ministère de l'élevage et des ressources animales du Tchad, AFD, Septembre 2010, 39 pages. L'objet de cette étude est d'identifier les différents scénarios envisageables de développement de l'éducation nomade au Tchad, avec une appréciation de leurs points forts et faibles, et les politiques et actions nécessaires à leur mise en œuvre.

<http://www.iram-fr.org/pdf-publications/562.pdf>

Les *Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire* sont une initiative conjointe d'Inter-réseaux Développement rural et de SOS Faim Belgique. Ils visent à produire une synthèse sur un thème lié à la souveraineté alimentaire, à partir d'une sélection de quelques références jugées particulièrement intéressantes. Ils paraissent tous les trimestres et sont diffusés par voie électronique.

SOS Faim Belgique (www.sosfaim.org) soutient les organisations paysannes et de producteurs agricoles dans une quinzaine de pays d'Afrique et d'Amérique latine. Inter-Réseaux Développement rural (www.inter-reseaux.org) est une association visant à promouvoir les débats, échanges et réflexions en réseau au sujet du développement rural dans les pays du Sud.

Ce bulletin de synthèse a été rédigé par Fanny Grandval (fanny.grandval@inter-reseaux.org), chargée de mission à Inter-réseaux.

Nous remercions le groupe d'experts « pastoralisme » mobilisés par Inter-réseaux sur ce travail (APESS, AVSF, Cirad, CTA, IIED, Iram, RBM, SNV), et particulièrement : Bernard Bonnet (Iram), Marc Chapon (AVSF), Ced Hesse (IIED) et Alexandre Ickowicz (Cirad) pour leurs contributions.

Pour recevoir les bulletins de synthèse par Email, vous pouvez vous inscrire sur le site d'Inter-réseaux : www.inter-reseaux.org

Ces bulletins de synthèse ont été réalisés grâce au soutien financier de la Direction Générale de la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Étrangères (Belgique) et de SOS Faim Belgique. Inter-réseaux est soutenu par l'Agence française de développement.

Si vous souhaitez réagir par rapport à la thématique abordée, donner votre avis, apporter un complément d'information, attirer notre attention sur un document, merci de nous écrire à : inter-reseaux@inter-reseaux.org

Inter-réseaux, Mai 2012